

CONSEIL SUPERIEUR DE L' ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE

Date : Le mercredi 14 septembre 2005

Lieu : Siège de la F. F. F.

Présidence : M. PIETTE Jean-Louis

Membres Présents : MM. BACOURT Bernard, MONTEIL Henri.

AUDITION de Monsieur Stéphane MOULIN, Arbitre de L1

Le Conseil,
Prend connaissance de la décision du Conseil National de l' Ethique en date du 22 juillet 2005,
Entend en ses explications M. Stéphane MOULIN, sur ses déclarations publiées par le Journal « Le Progrès » » dans son édition du 8 juillet 2005,
Décide de transmettre ce dossier à la D. N. de l'Arbitrage pour suite éventuelle à donner.

AUDITION de Monsieur Bruno DERRIEN, Arbitre de L1

Le Conseil,
Entend à sa demande M. Bruno DERRIEN,
Prend note de ses réflexions sur l'évolution de l'arbitrage et l'en remercie,

LISTES DES ARBITRES PROPOSES SUR LES LISTES FIFA

Le Conseil,
Valide les listes proposées par la Direction Nationale de l'Arbitrage,
Les transmet au Conseil fédéral pour approbation.

Le Président
Jean Louis PIETTE

Le Secrétaire
H. MONTEIL